

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision portant ouverture d'un concours sur titres de Technicien de laboratoire médical de classe normale en date du 20 mars 2024,

## ARRÊTE

**Article 1** : Les candidates dont les noms suivent, sont admises à concourir :

Madame Lucie CABARAT  
Madame Leila CELIK  
Madame Ibtissam DAHMANI  
Madame Amélie DEKIEN  
Madame Fanny LOUIS GILLET  
Madame Dailly FOLLIN  
Madame Océane HIS  
Madame Charlène POUVREAU  
Madame Cise TOKSOY  
Madame Gwenaëlle VARIS

**Article 2** : Le Directeur de la Direction des Relations Humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Chartres, le 2 mai 2024

Pour Le Directeur-Adjoint chargé  
de la Direction des Relations Humaines  
Par délégation, la Responsable du Pôle Social

Signé

**Nathalie MEYER-ROSSI**